

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CCAS DE LA COMMUNE DE ROCHE

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt trois  
Le 02 février à 20 heures  
En exercice : 11  
Présent : 8  
Votants : 8  
Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Roche  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la Présidence de Mme Christelle MASSON, présidente.  
Date de la convocation du Conseil d'Administration 26 janvier 2023  
PRESENTS : : Mme Christelle MASSON, présidente, Mme Vanessa  
ZIEGLER-DESTOUR, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mme Elise HARMAND,  
Mme Marie-Agnès MOULIN, Mr Marcel NIGON, Mr Jérôme VRAY, Mme  
Christiane TISSIER  
EXCUSES : Mr Laurent GRIOT, Mme Agnès WILLAUME, Mr Jean-Baptiste  
WILLAUME

Mme Marie-Agnès MOULIN a été nommée secrétaire.

Objet : Fixation des prix de vente, soirée de la Saint Patrick du 11 mars 2023

Le conseil décide d'organiser une soirée Saint Patrick le 11 mars 2023. Madame la présidente informe le conseil que les prix de vente des repas du jeu et de la buvette doivent être fixés.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité de fixer les prix suivants :

- Le repas adulte 20€
- Le repas enfant moins de 12 ans 10€
- Le verre de bière 2€
- Le verre de Kir cassis ou de soda : 1.50€
- Le pichet de bière 7€
- La bouteille de vin rouge ou rosé 7€

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
CERTIFIE CONFORME  
Fait à ROCHE, le 02 février 2023

La présidente

Christelle MASSON

